



3 OCTOBRE 2023

DOSSIER DE PRESSE

Le tri à la source des déchets alimentaires

En partenariat avec :



**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Résumé du projet

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024, LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SERA PROGRESSIVEMENT GÉNÉRALISÉ SUR LE TERRITOIRE DU SYVEDAC.



► L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL) a instauré la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024 pour tous les producteurs.

La mise en œuvre de ce tri à la source des déchets alimentaires pour les ménages dépend des collectivités territoriales qui devront, à partir du 1^{er} janvier 2024, proposer une solution de tri à la source des déchets alimentaires pour tous les ménages, quel que soit le type d'habitat.

► LE DÉPLOIEMENT SUR LE TERRITOIRE DU SYVEDAC

Sur le territoire du Syvedac, **chaque intercommunalité adhérente au syndicat met en place des solutions adaptées à son territoire.**

Nul besoin de disposer d'une maison avec un jardin pour composter ses déchets alimentaires ! Les solutions sont multiples et c'est la raison pour laquelle des points de compostage partagés voient progressivement le jour dans certains quartiers.

► LA MAÎTRISE DES COÛTS PASSE PAR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le coût du service public de gestion des déchets est fortement influencé par des facteurs externes (coût des énergies, taxe générale sur les activités polluantes payée sur chaque tonne d'ordures ménagères qui entre à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Colombelles ou sur un site de stockage) et par les quantités de déchets à collecter et à traiter.

Même si les collectivités mettent tout en œuvre pour maîtriser ce coût, c'est l'habitant qui a le rôle décisif : celui de produire le moins de déchets et d'en jeter le moins possible dans sa poubelle grise, composée d'un tiers de déchets alimentaires !

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

De quoi parle-t-on ?

LE DÉCHET ALIMENTAIRE EST UN DÉCHET ORGANIQUE QUI PRÉSENTE LA PARTICULARITÉ DE SE DÉCOMPOSER NATURELLEMENT.



Épluchures, agrumes



**Marc de café
sachets de thé**



Fleurs fanées



**Coquilles écrasées
(œufs, noix...)**



Légumes abîmés



**Boîte à œufs
en carton**

Pour les habitants disposant d'un jardin, on peut ajouter dans le composteur les résidus du jardin : tailles de haies et branchages broyés, tontes (avec parcimonie)...

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Alléger la poubelle grise

CHAQUE ANNÉE, LE SYVEDAC ANALYSE LE CONTENU DE LA POUBELLE GRISE MOYENNE : UN TIERS EST COMPOSÉ DE DÉCHETS COMPOSTABLES.



75 kilos de déchets compostables se trouvent dans la poubelle d'ordures ménagères d'un habitant chaque année.

- ▶ Environ 30 % de la poubelle grise
- ▶ 32 400 tonnes par an

Composés en grande partie d'eau, ces déchets sont facilement compostables. Ils sont aujourd'hui incinérés. **Un non-sens écologique et économique !**

Source : Syvedac - Résultats des caractérisations effectuées sur 28 échantillons en novembre 2022 et août 2023.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Des enjeux multiples



EN PLUS D'ÊTRE EFFICACE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES A D'AUTRES VERTUS.

➤ RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Leur tri à la source et leur valorisation permettent de réduire les impacts liés à la collecte et au traitement des déchets.

➤ DES DÉCHETS FACILEMENT VALORISABLES

Transformés en compost, le retour à la terre des déchets alimentaires permet de nourrir les sols et de limiter le recours à des engrais de synthèse.

➤ DES DÉCHETS MOBILISABLES LOCALEMENT

La gestion des déchets alimentaires se fait en circuit court : au-delà du jardin (pour les habitants disposant d'une solution de compostage) et des espaces verts publics, les déchets alimentaires bénéficient facilement de débouchés locaux, notamment dans l'agriculture. Et c'est toute une économie circulaire locale qui se met en place !

➤ UN LEVIER DE MAÎTRISE DES COÛTS POUR LES COLLECTIVITÉS

Les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères augmentent chaque année sous l'effet de la hausse du montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et de l'inflation des prix. De 20201 à 2025, le coût de la TGAP doublera, passant de 8 à 15 € par tonne d'ordures ménagères incinérée.

Le traitement des déchets alimentaires collectés séparément ou compostés n'est pas assujéti à cette taxe. Il est donc essentiel de trier à la source et de ne plus les jeter dans la poubelle grise !

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

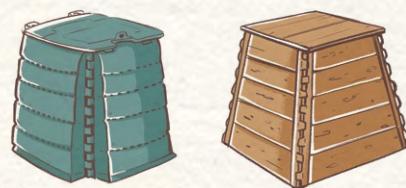
TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Différentes solutions

LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES S'ENVISAGE À TRAVERS **L'ÉVITEMENT** (LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, CUISINER LES RESTES...), LES **SOLUTIONS DE PROXIMITÉ** COMME LE COMPOSTAGE ET ENFIN LA **COLLECTE SÉPARÉE** DÉDIÉE POUR UN TRAITEMENT EN COMPOSTAGE OU EN MÉTHANISATION.

► LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Cette solution est la plus connue et actuellement la plus pratiquée. Elle est adaptée pour les habitants vivant en maison individuelle avec un jardin (petit ou grand). Le compostage individuel est déployé sur le territoire du Syvedac, comme dans le reste de la France, depuis des années. À fin 2022, ce sont 11 557 composteurs qui ont été distribués (auxquels s'ajoutent ceux achetés par les habitants dans les magasins)



► LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Il se destine aux habitants des résidences et immeubles de plusieurs logements, avec espaces verts, ou situés dans un quartier disposant d'espaces verts. La mise en place des composteurs se fait après accord du syndic ou du bailleur ; le Syvedac suit la mise en route du site durant la 1^{ère} année et accompagne le(s) référent(s), dont le rôle est indispensable au fonctionnement du site de compostage partagé.



► LA COLLECTE SÉPARÉE

Cette solution arrive en dernier recours et est adaptée aux habitants n'ayant pas de jardin et ne pouvant pas accéder à un site de compostage partagé (trop loin par exemple). Elle prend la forme d'une borne d'apport volontaire qui est vidée par un camion de collecte dédié.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES







Solutions par territoire

À CHAQUE COLLECTIVITÉ SON PANEL DE SOLUTIONS POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES. CHAQUE TERRITOIRE A SES SPÉCIFICITÉS, SI BIEN QUE CE QUI FONCTIONNE CHEZ L'UN NE SERA PAS FORCÉMENT ADAPTÉ À L'AUTRE. IL FAUT COMBINER PLUSIEURS SOLUTIONS.



VUE D'ENSEMBLE



	Logements individuels avec espaces verts	Logements collectifs avec espaces verts	Logements individuels et collectifs sans espaces verts	Professionnels collectés par le SPGD*
     	Compostage individuel	Compostage en pied d'immeuble	Compostage de quartier Point d'apport volontaire	Compostage in situ Point d'apport volontaire
		Compostage en pied d'immeuble	Compostage in situ Point d'apport volontaire	Compostage in situ Point d'apport volontaire
		Compostage en pied d'immeuble Point d'apport volontaire	Collecte en porte-à-porte Point d'apport volontaire	Collecte en porte-à-porte Point d'apport volontaire
		Compostage en pied d'immeuble	Compostage in situ	Compostage in situ
		Compostage en pied d'immeuble	Compostage in situ	Compostage in situ
		Compostage en pied d'immeuble	Compostage in situ	Compostage in situ

* SPGD : Service Public de Gestion des Déchets

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.








Agiissons durablement sur nos déchets

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Compostage individuel

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL EST LA SOLUTION LA PLUS SIMPLE. IL S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE JARDINAGE RESPONSABLE CHEZ SOI.



Détails	
	Gratuité des composteurs en bois ou en plastique. Sessions de retrait des composteurs sous forme de « drive » à la Régie de collecte de Caen la mer.
	Gratuité des composteurs bois ou plastique. Sensibilisation d'une vingtaine de minutes lors des sessions de retrait des composteurs qui ont lieu dans les communes de la communauté d'agglomération.
	Vente de composteur en bois à 20€. L'utilisateur passe récupérer son composteur à la déchèterie de Périers-en-Auge.
	Gratuité des composteurs en bois. L'utilisateur est convié à un rendez-vous pour retirer son composteur au local technique de Fontaine-Etoupefour.
	Gratuité des composteurs en plastique. L'utilisateur passe récupérer son composteur à l'accueil du SMICTOM à Gouvix en présentant un justificatif de domicile.
	Vente de composteurs bois ou plastique à 10€. L'utilisateur est convié à des sessions de distribution dont le lieu varie.



Le Syvedac accompagne les usagers en les conseillant sur les bonnes pratiques au travers d'animations et d'échanges sur des temps dédiés selon les besoins des collectivités.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Compostage partagé

en pied d'immeuble ou de quartier

OSONS LE COMPOSTAGE COLLECTIF ! IL S'ADAPTE PARFAITEMENT AUX HABITATS COLLECTIFS. IL SERA PROPOSÉ PAR LES 6 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SYVEDAC.

Le compostage partagé est une aire de compostage collective gérée par plusieurs personnes sur un espace commun. Les participants assurent le transport de leurs déchets alimentaires jusqu'à l'aire de compostage et participent à la gestion du site (manipulations, brassage, apport de matières sèches, distribution et valorisation de compost).

Le Syvedac accompagne chaque nouveau site pendant un an, propose des formations à tous les référents de site et anime un réseau composé de ces référents.



Une aire de compostage partagée est composée de 3 composteurs :

- Un pour les apports de déchets alimentaires
- Un pour le stockage de la matière sèche
- Un pour le compost en maturation

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les bonnes pratiques

du compostage individuel et partagé



BRASSER

Mélanger le compost en profondeur 1 fois par semaine avec une fourche ou un brass-compost, pour accélérer le processus de décomposition.



VIDER

Vider les déchets de cuisine dans le bac d'apport.



RÉPARTIR ET MÉLANGER

Répartir et mélanger les déchets frais avec la couche inférieure de déchets plus anciens à l'aide d'une griffe ou d'un râteau à main par exemple.



RECOUVRIR

Recouvrir de branchages et de feuilles mortes à raison d'un demi volume pour 1 volume de déchets frais. Les déchets secs et structurants (ou broyat) sont à prendre dans le bac de matière sèche.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Collecte séparée

CONTRAIREMENT À LA GESTION IN SITU, LA COLLECTE SÉPARÉE PERMET DE MASSIFIER LES FLUX DE DÉCHETS ALIMENTAIRES POUR POUVOIR LES TRAITER SUR UN SITE DÉDIÉ : DANS UNE UNITÉ DE COMPOSTAGE OU DE MÉTHANISATION, AFIN DE PRODUIRE DE L'ENGRAIS LOCAL (COMPOST) OU DU BIOGAZ.



La communauté urbaine Caen la mer, la communauté d'agglomération Lisieux Normandie et la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge vont déployer sur leur territoire des points de collecte en apport volontaire, accessibles à tous, pour les secteurs qui ne peuvent pratiquer ni le compostage individuel ni le compostage partagé.



Ces collectivités organiseront régulièrement une tournée de ramassage des déchets alimentaires des points de collecte en apport volontaire (bornes collectives de collecte), avec des camions bennes dédiés.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Concours photo

LE SYVEDAC ORGANISE UN CONCOURS SUR LE THÈME *LES TRIEURS, ÇA OSE TOUT, C'EST MÊME À ÇA QU'ON LES RECONNAÎT.*
LES PHOTOS DES 3 LAURÉATS REJOINDRONT L'EXPO PHOTOS RÉALISÉE PAR LE SYNDICAT AVEC DES BÉNÉVOLES.



CONCOURS OUVERT JUSQU'AU LUNDI 6 NOVEMBRE

➤ COMMENT PARTICIPER ?

- Prenez 1 à 2 photos mettant en scène le tri des déchets alimentaires sous un angle décalé (restes de repas interdits). Photo(s) en couleur au format carré (1:1) et en 150 dpi
- Complétez le bulletin d'inscription et le formulaire d'autorisation d'image
- Envoyez le tout à contact@syvedac.org (objet de l'email : CONCOURS PHOTO « Les trieurs, ça ose tout... »).

Le règlement du concours est consultable sur www.syvedac.org.

La remise des prix aura lieu lors du vernissage de l'exposition (décembre 2023).



Photos de l'exposition qui sera dévoilée début décembre



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

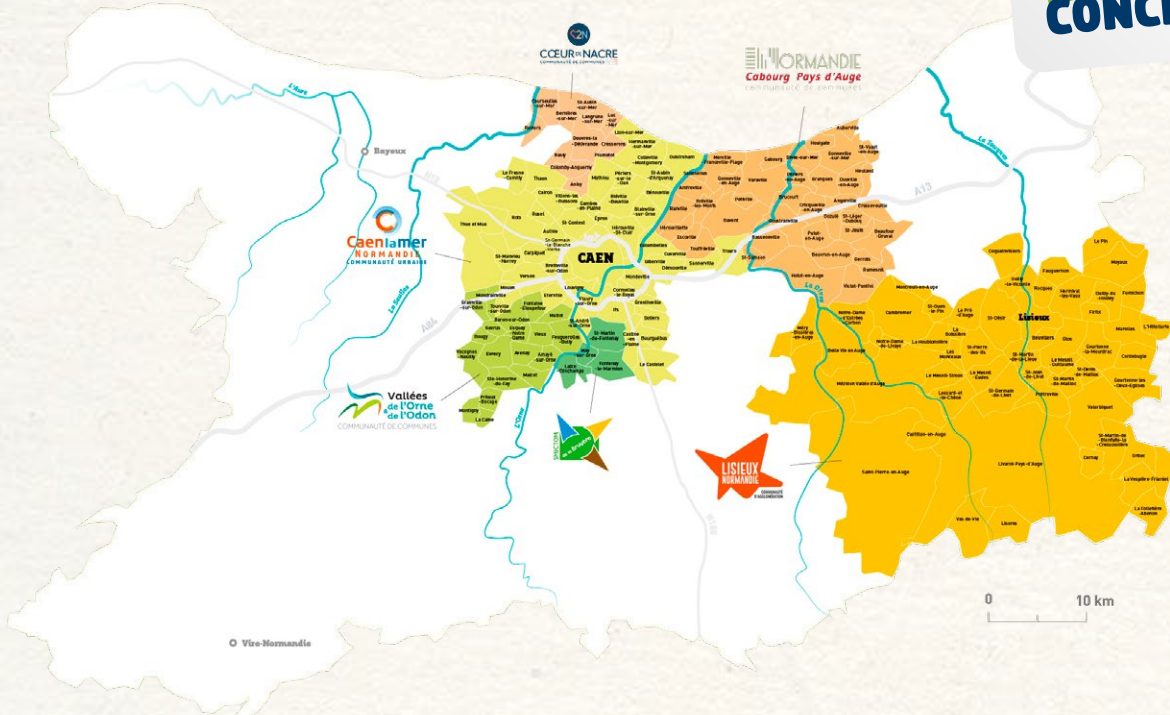
TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Des acteurs mobilisés

LE SYVEDAC EST CONSTITUÉ DE 6 GROUPEMENTS ADHÉRENTS, REGROUPANT 175 COMMUNES ET 432 000 HABITANTS.

TOUS SONT PLEINEMENT MOBILISÉS POUR QUE LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DEVIENNENT DES RESSOURCES EN PRODUISANT DU COMPOST ET DE L'ÉNERGIE !

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Partenaires du projet

LE SYVEDAC BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE
LA RÉGION NORMANDIE ET DE L'ADEME.

L'ADEME, AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Déploiement du tri à la source (Appel à projet et fonds vert) (juin 2022 – novembre 2025)

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

Financé par



LA RÉGION NORMANDIE

Étude sur le déploiement du tri à la source - (juillet 2021 - mars 2022)



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

À propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire : 6 groupements adhérents - 175 communes - 432 316 habitants
Syndicat engagé dans un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (-10 % de déchets entre 2016 et 2022)
2022 : 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités dont 98,1 % valorisés (chaleur et électricité / recyclage / compostage).
Président : Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication : Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets